



OBJET DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL 2012

Envoyé en préfecture le 26/06/2012

Reçu en préfecture le 26/06/2012

Affiché le

SLOW

Réf. 2012-36 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2012
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUITTON, François FOSSOUX.

Absent : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Bénédicte Viviant

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire :

- de modifier un chapitre figurant au Budget Principal 2012(dépassement de crédit immobilisations incorporelles).
- De faire des virements de crédits dans un même chapitre en raison de la création de 3 nouveaux articles budgétaires.
- De rectifier la reprise (excédent d'investissement reporté N -1) inscrite au BP 2012

A cet effet, la décision modificative suivante est proposée:

SECTION INVESTISSEMENT :

Virement du Chapitre 21 <<Immobilisation Corporelles>>

Art. 2151 (réseau de voirie) : - **11200,20 Euros**

Au 001 (Solde reprise d'excédent d'investissement reporté N -1) + 0,20 centimes

Au Chapitre 20<< Immobilisations Incorporelles>>

Art. 2031 (Frais d'études) + **3200,00 Euros**

Art. 2033 (Frais d'insertion) + **1500,00 Euros**

Au Chapitre 21 <<Immobilisation Corporelles>>

Art. 2152 (Installation de voirie) + **1500,00 Euros**

Art.2158 (Matériel de voirie) + **5000,00 Euros**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE la décision modificative n°1 rattachée au BP 2012 telle que présentée ci-dessus.



OBJET DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL 2012

Envoyé en préfecture le 26/06/2012
Reçu en préfecture le 26/06/2012

Affiché le



Réf.2012-36- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 JUIN 2012
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation :
18 juin 2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 25 juin 2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le :